



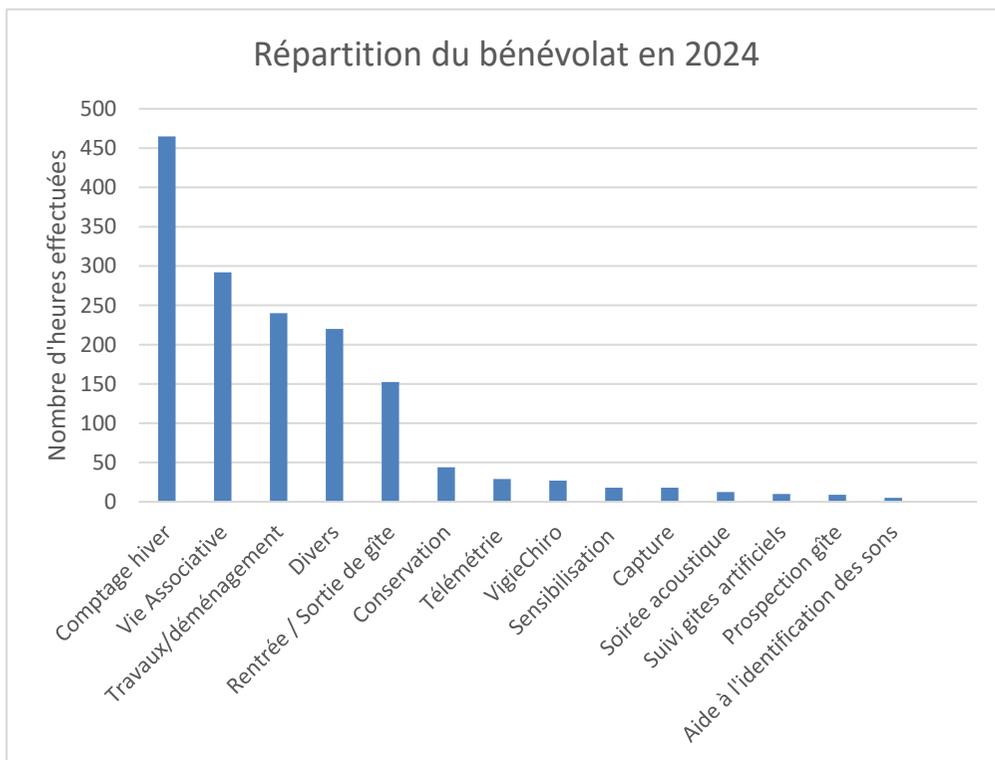
# RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Chauve-Souris Auvergne  
Domaine de Vort, Vort  
63500 ORBEIL



# Bénévolat valorisé

En 2024, **1542 heures** de bénévolat ont été investies par plus de 68 personnes différentes. Tout comme les années précédentes, les comptages hivernaux correspondent à l'activité entraînant le plus de mobilisation bénévole. Vous trouverez ci-dessous la ventilation par type d'activité de l'ensemble de ce bénévolat.



=> En considérant le coût salarial choisi par Chauve-Souris Auvergne pour ses salariés, ce volume horaire est donc évalué à **28 681€** en termes comptables. L'ensemble de l'activité bénévole 2023 correspond à un peu plus d'un ETP (Equivalent Temps Plein), autrement dit l'équivalent **d'un poste salarié**.



# L'équipe CSA en 2024 - Les départs, arrivées et les changements de postes

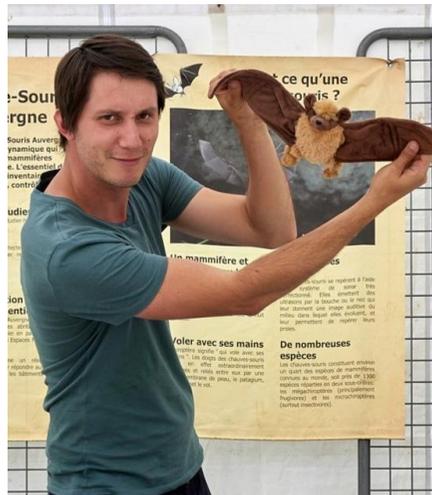
## Au conseil d'administration :

Départ de **Thomas BERNARD** :



Arrivé au conseil d'administration de Chauve-Souris Auvergne en 2000, **Thomas Bernard** est devenu président de l'association en 2016. Après 24 ans dans le CA, dont 8 ans de présidence, il a quitté le conseil d'administration en avril 2024.

Départ de **Clément CHERI** :



Après quatre années au sein du conseil d'administration, **Clément Chéri**, secrétaire de l'association a quitté ses fonctions en avril 2024.

Arrivée et départ de **Camille ARINO** :



**Camille Arino** était avant tout une bénévole averse de découverte du vivant. En avril 2024 elle est non seulement entrée dans le conseil d'administration mais aussi dans le bureau de l'association en devenant secrétaire.

En novembre 2024, Camille a quitté ses fonctions.



Suite à ces départs et arrivées, le bureau de l'association a été modifié. Les membres du bureau sont :

- Présidente : Anne GRANGER
- Trésorier : Samuel ESNOUF
- Secrétaire : Camille ARINO (jusqu'en novembre 2024)
- Vice-secrétaire : Aurélia POURIAU

## Dans l'équipe salariée :

L'équipe salariée a accueilli Vicky LOUIS à partir de juin 2024, en CDD jusqu'en décembre 2024 :



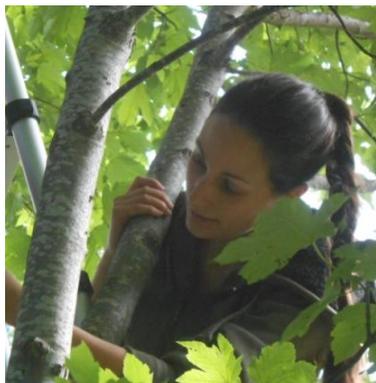
Ancienne salariée à Picardie Nature, **Vicky Louis** est venue renforcer l'équipe salariée avec un poste de Chargée d'action Territoriale.

Ce poste est une nouveauté à CSA ! Sa création est née de la volonté de donner les moyens à l'association d'assurer ses missions de conservation des chauves-souris, tout en développant son maillage territorial. L'animation de réseau, le développement de démarches collectives et l'accompagnement technique constituent des leviers d'actions indispensables à une meilleure intégration des enjeux dans les différents projets portés par les acteurs de notre territoire. Les thématiques de travail étant aussi diverses que variées, il nous est donc apparu comme étant nécessaire de dédier un poste à ces missions transversales. Forte de son expérience et de son appétence pour le dialogue territorial, Vicky assure ces missions avec sérieux, enthousiasme et dynamisme.



## L'équipe CSA en 2024

L'équipe salariée était alors composée de **5 personnes** lors de la saison estivale : **Sara LE MARCHAND**, **Vicky LOUIS**, **Katy MARATRAT**, **Anaëlle NEAU**, et **Charline SCHIMPL**.



**Katy MARATRAT**

Chargée de mission et de coordination



**Vicky LOUIS**

Chargée d'action territoriale



**Sara LE MARCHAND**

Chargée d'animation et de communication



**Anaëlle NEAU**

Chargée d'études



**Charline SCHIMPL**

Chargée d'études



## Temps forts associatifs

### Weekend associatif hivernal, le 8 et 9 février 2025



Cette année encore, Chauve-souris Auvergne a organisé un week-end associatif ayant pour but de faire des comptages de chauves-souris hibernantes. L'équipe de bénévoles s'est retrouvée le vendredi 7 au soir à la Maison Familiale et Rurale de Sainte-Florine (43). Samedi et Dimanche ont été dédiés au suivi des chauves-souris en hibernation sur différents secteurs du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire. Au total, 23 personnes ont partagé ce temps convivial sur tout ou partie du week-end.

### Temps de partage avec le Groupe Chiroptère de Rhône-Alpes : Recherche de la Sérotine Bicolore

Voilà maintenant 3 ans que Chauve-Souris Auvergne et le Groupe Chiroptères Rhone-Alpes se retrouvent lors d'un week-end pour resserrer les liens chiropterologiques entre les deux ex-regions, devenues une seule et même entité. En 2022, les deux équipes s'étaient retrouvées à Issarles, puis en 2023 à Saint-Julien-Chapteuil (43) à la recherche de la Grande Noctule. Cette année, c'est à Chalmazel-Jeansagnière (43) que s'est tenu ce temps associatif. Cette fois, ce n'est pas à la recherche de la Grande Noctule mais de la Sérotine bicolore que les 30 participants sont partis.



# Suivi des populations

## Suivis hivernaux 2023 – 2024

Pour la 26<sup>ème</sup> année consécutive, Chauve-Souris Auvergne a coordonné les comptages hivernaux en Auvergne.

L'hiver 2023-2024 a été particulièrement doux, avec un effet très clair sur les effectifs relevés. Un peu plus de 3 100 Chiroptères ont été dénombrés, ce qui constitue l'effectif le plus faible depuis une douzaine d'années. Les Grands et Petits Rhinolophes, les Murins de grande taille et la Barbastelle représentent 85% de l'effectif total. Le Grand Rhinolophe est la seule espèce à « tenir son rang » avec plus de 1 200 individus comptés, soit le troisième meilleur effectif depuis 1998. Le Petit Rhinolophe et la Barbastelle présentent des effectifs sensiblement plus faibles que ces derniers hivers. Quant aux Murins de grande taille, avec près de 400 animaux observés, c'est une année qui se situe dans la moyenne. Pour les autres espèces, nous remarquons la faiblesse globale des effectifs des Murins de petite taille, des Pipistrelles et des Oreillards. Notons cependant l'observation de 17 Minioptères de Schreibers dans l'ouest du Cantal au sein des grappes de Grands Rhinolophes !

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé aux comptages durant cet hiver ! Ces comptages hivernaux permettent, en parallèle des comptages estivaux, de mieux cerner les évolutions des populations de chiroptères... Et ils constituent toujours un des moments privilégiés d'échanges associatifs !



Comptages hivernaux 2023/2024

	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	<i>Myotis daubentoni</i>	<i>Myotis mystacinus/brandti</i>	<i>Myotis emarginatus</i>	<i>Myotis nattereri/crypticus</i>	<i>Myotis bechsteini</i>	<i>Myotis myotis/blythi</i>	<i>Myotis specie</i>	<i>Eptesicus serotinus</i>	<i>Pipistrellus specie</i>	<i>Hypsugo savi</i>	<i>Plecotus specie</i>	<i>Barbastella barbastellus</i>	<i>Miniopterus schreibersi</i>	<i>Chiroptera specie</i>	Total
<b>Allier</b>																	
Vallée du Haut-Cher	39	10	0	0	0	0	1	0	0	1	8	0	0	1	0	0	60
Sologne et Montagne Bourbonnaises	22	1	3	0	0	0	0	7	0	0	3	0	0	5	0	1	42
<b>Total Allier</b>	<b>61</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>102</b>
<b>Cantal</b>																	
Vallée de l'Alagnon	111	199	7	0	0	9	0	11	0	0	0	0	4	1	0	0	342
Ouest Cantal	1	204	0	0	0	1	0	4	0	2	16	0	5	8	17	0	258
<b>Total Cantal</b>	<b>112</b>	<b>403</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>600</b>
<b>Haute-Loire</b>																	
Bassin du Puy/Vallée de la Loire	38	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45
Yssingelais	24	0	1	1	0	2	0	7	0	0	0	0	1	34	0	1	71
Brivadois	31	52	8	0	0	7	0	15	1	0	4	0	1	10	0	0	129
Haut Allier	100	61	0	0	0	0	0	0	0	0	18	0	2	0	0	0	181
<b>Total Haute-Loire</b>	<b>193</b>	<b>120</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>426</b>
<b>Puy-de-Dôme</b>																	
Gorge de la Sioule	72	42	0	7	0	2	0	7	0	2	0	0	6	22	0	0	160
Vallées des Couzes/Massif du Sancy	93	334	4	36	0	7	0	42	0	3	143	3	6	1	0	6	678
Volvic & secteur Riom	89	262	3	12	34	4	0	273	1	0	0	0	0	0	0	1	679
Chaîne des Puys	30	10		1	0	1	0	12	4		3	0	0	1	0	1	63
Livradois	44	2	6	0	0	2	3	7	0	0	0	0	3	0	0	0	67
La Celette	9	14	3	2	0		0	3	0	0	0	0	4	147	0	0	182
Artense/Chavanon	119	1	2	0	0	6	0	4	0	0	0	0	6	8	0	0	146
Val d'Allier et bassin Clermontois	8	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	24
<b>Total Puy-de-Dôme</b>	<b>464</b>	<b>679</b>	<b>18</b>	<b>58</b>	<b>34</b>	<b>22</b>	<b>3</b>	<b>348</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>146</b>	<b>3</b>	<b>25</b>	<b>181</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>1999</b>
<b>Total en Auvergne</b>	<b>830</b>	<b>1213</b>	<b>37</b>	<b>59</b>	<b>34</b>	<b>41</b>	<b>4</b>	<b>392</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>195</b>	<b>3</b>	<b>38</b>	<b>240</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>3127</b>



## Suivis estivaux



A l'instar des suivis hivernaux, Chauve-Souris Auvergne suit un certain nombre de colonies estivales de parturition d'espèces dites prioritaires. Ces colonies, souvent situées chez des propriétaires privés, permettent d'obtenir un suivi des effectifs de ces espèces. Comme l'an dernier, plusieurs sites (essentiellement pour le Petit Rhinolophe et la Barbastelle d'Europe) n'ont une fois encore pas pu être suivis, notamment en raison d'un nombre et d'une activité supérieurs aux moyens humains dont l'association dispose. Le suivi annuel des colonies majeures a néanmoins été assuré, parmi lesquelles :

### Dans le Cantal :

- **Gares de Siran et de Saint-Illide** : Les colonies de Grands Rhinolophes des gîtes des gares de Siran et de Saint-Illide se portent bien et continuent de croître régulièrement depuis le début du suivi. Les Murins à oreilles échanquées affichent une croissance encore plus rapide, atteignant en 2024 un effectif de 760 individus à Saint-Illide, et 690 à Siran.
- **Salin, Palmont, Compaing** : Les effectifs de ces trois sites présentent toujours une variation régulière, avec une tendance à la hausse au cours des deux dernières années de suivi, avec 434 individus dénombrés en 2024 pour le Petit Rhinolophe.

### Dans l'Allier :

- **Comptage simultané des Grands Murins des écoles de Dompierre-sur-Besbre, Bransat et Saint-Gérard-le-Puy** : Bien que l'effectif de ces colonies soit inférieur à celui de 2019, la tendance est à la hausse depuis quatre ans. Avec 1 288 Grands Murins comptés en 2024, nous atteignons le deuxième plus haut effectif depuis le début du suivi de ces colonies.
- **Hérisson** : Les sites n'ont pas pu être comptés en simultané cette année, puisqu'aucune date n'a pu être trouvée pour réunir l'ensemble des propriétaires. Une centaine d'individus avait été dénombré de manière opportuniste dans la maison mousse en début de saison, à l'occasion d'une réunion visant à aménager le site. Aucun individu n'a été observé dans les autres gîtes lors du passage estival. Le bilan décennal de ce suivi est prévu l'an prochain.



- **Morat** : les Grands Murins n'ont pu être dénombrés de manière habituelle, puisque le niveau d'eau ne permettait pas d'accéder au gîte pour compter les jeunes. Seuls 880 adultes ont été comptés à l'envol.

#### Dans la Haute-Loire :

- **Complexe minier de la Vallée de la Sénouire** : En 2022, le CEN Auvergne a mandaté Chauve-Souris Auvergne pour rechercher des gîtes d'espèces annexe II dans ce secteur. Bien que l'importance des chauves-souris dans la vallée de la Sénouire soit connue depuis plusieurs années, seules quelques colonies de parturition de Petits Rhinolophes et de Barbastelles avaient été identifiées jusque-là. Les prospections menées ont permis la découverte de nombreux gîtes estivaux supplémentaires, parmi lesquels plusieurs colonies de parturition confirmées. En 2024, le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, désormais animateur du site Natura 2000, a confié à Chauve-Souris Auvergne le suivi de l'ensemble des gîtes estivaux d'espèces Annexes II connus sur le périmètre. Un total de 41 Barbastelles et 255 Petits Rhinolophes a été recensé sur 23 sites.
- **Comptage simultané des Grands Rhinolophes du Haut-Allier** : Le 1er juillet 2024, 419 adultes et 161 jeunes ont été inventoriés. Le 19 juillet, dans le cadre d'une mission que le Syndicat mixte d'aménagement du Haut-Allier (SMATHA) nous a confiée, une nouvelle colonie de Grands Rhinolophes a été découverte à Chilhac. Environ 200 adultes ont été dénombrés à l'envol. Chilhac compte donc désormais deux gîtes d'importance pour l'espèce. Quant au **Murin à oreilles échancrées, 31 adultes ont été recensés en 2024.**

#### Dans le Puy-de-Dôme :

- **Comptage simultané des Grands Rhinolophes des Couzes** : Cette année a été marquée par la perte d'un gîte important pour les Grands Rhinolophes. Une grange d'Aydat abritait plus de 200 individus. Malheureusement, la toiture en mauvais état a gravement été endommagée par les tempêtes du printemps 2024 qui a fait s'effondrer les  $\frac{3}{4}$  de la structure, la veille du comptage.  
Du reste, les effectifs de ce secteur, bien qu'étant légèrement plus bas que l'an dernier, se situent dans la moyenne observée ces dernières années. A noter le faible nombre de jeunes, qui peut en partie s'expliquer par une météo relativement capricieuse cette année, ayant engendré un retard sur les naissances.
- **Ardes** : Cette année, 1 359 (696 adultes + 663 jeunes) individus ont été recensés pour le Grand Murin ; soit une légère hausse par rapport à l'an dernier (607 adultes) mais encore bien en-dessous du maximum observé (987 adultes en 2021). Quant au Petit Rhinolophe, 123 (107 adultes + 16 indéterminés) individus ont été comptés, ce qui est sensiblement similaire à l'an dernier (114 adultes).



- **Ris** : Une colonie de Grands Murins est suivie depuis 2011 sur la commune de Ris. Bien que nous puissions constater une diminution de l'effectif entre 2021 et 2023, la colonie montre une tendance globale à la hausse, avec 800 individus dénombrés cette année.
- **Réserve Naturelle Régionale « Cheires et Grottes de Volvic »** : Depuis plus de 20 ans, Chauve-Souris Auvergne suit, en période hivernale, les trois cavités présentes sur la RNR « Cheires et Grottes de Volvic ». Cependant, en 2015 une colonie estivale de Petits Rhinolophes a été découverte, avec une quarantaine d'individus comptabilisés lors de leur sortie de gîte. Depuis cette découverte, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a observé ponctuellement plusieurs individus jusqu'en 2019, sans que la reproduction ait pu être confirmée. En 2023, la LPO AuRA, en tant que gestionnaire de la RNR, a missionné Chauve-Souris Auvergne pour approfondir les connaissances sur cette présence estivale. Une prospection visuelle et vidéo effectuée avant la sortie de gîte a confirmé une présence d'individus. Cependant, l'espèce la plus représentée n'était pas le Petit Rhinolophe, mais le Grand Rhinolophe. Le suivi des sorties de gîte a permis d'identifier un total de **44 Grands Rhinolophes et 8 Murins à oreilles échancrées volants en 2023, et 59 Grands Rhinolophes ainsi que 11 Murins à oreilles échancrées volants en 2024.**

## Etude des caves du bourg de Montaigut-le-Blanc



Figure 1 - Exemple de caves du bourg de Montaigut-le-Blanc (V. Louis, 2024)

En 2024, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a mandaté Chauve-Souris Auvergne pour inventorier les caves du bourg de Montaigut-le-Blanc afin de comprendre leur utilisation par les chiroptères en période estivale. Cette étude a consisté à inventorier les sites déjà suivis par l'association en période d'hibernation et à prospecter de nouvelles caves sur ce secteur. Au total, 85 ont été recensées (48 d'entre elles n'ont pas pu être visitées car effondrées, emmurées ou fermées à clé). Parmi elles, **67 sont utilisables par les chauves-souris et 18 d'entre elles sont utilisées de manière avérée par les chiroptères** : des individus de **Petit Rhinolophe** ont été observés dans 8 caves et du guano seul dans 10 autres. Aucune des caves visitées ne semble utilisée par les chauves-souris pour la mise bas. Cependant, les prospections ont **permis de découvrir un potentiel site de maternité de Petit Rhinolophe chez un particulier et un site d'estivage de Grand Rhinolophe dans un autre bâtiment.**



# Etudes acoustiques

## Puy-de-Dôme

### Trame noire – PNR Livradois-Forez

- Communes : Dorat et Saint-Rémy-sur-Durolle
- Nombre de soirées : 2
- Nombre d'espèces : 5
- Indice d'activité acoustique : 386,4 contacts/heure (Dorat) et 731,6 (Saint-Rémy-sur-Durolle)
- Espèces remarquables : Barbastelle d'Europe, Noctule commune

### RNN Chastreix-Sancy

- Nombre de soirées : 10
- Nombre de nuits d'enregistreurs : 6
- Nombre d'espèces : 22
- Indice d'activité acoustique : 63,1 contacts / heure
- Espèces remarquables : Sérotine bicolore, Sérotine de Nilsson
- Nouvelles espèces notables pour le site : Grande Noctule, Molosse de Cestoni, Sérotine bicolore.

## ENS Vallée du Fossat (annexe au suivi des nichoirs)

- Nombre de nuits d'enregistreurs : 2
- Nombre d'espèces : 11
- Espèces remarquables : Barbastelle d'Europe, Murin de Bechstein, Pipistrelle de Nathusius.

## Carrière des Puy de Paugnat et de Barme

- Nombre de soirées : 2
- Nombre de nuits d'enregistreurs : 2
- Nombre d'espèces : 13
- Indice d'activité acoustique : 90 contacts/heure
- Espèces remarquables : Barbastelle d'Europe, Petit Rhinolophe, Grand murin.

## Allier

### Mesures compensatoires A79 (ex RCEA)

- Nombre de soirées : 27
- Nombre d'espèces : 21
- Indice d'activité acoustique : 38,3 contacts/heure (médiane des parcelles étudiées)



- Espèces remarquables : Vespère de Savi, Barbastelle d'Europe, Murin de Bechstein, Murin à oreilles échanquées, Petit Rhinolophe, Grand Murin, Grand Rhinolophe.

### Mesures compensatoires parc éolien de Savernat

- Nombre de soirées : 3
- Nombre d'espèces : 9
- Indice d'activité acoustique : 49,2 contacts/heure
- Nouvelle espèce contactée en 2024 : Oreillard gris
- Espèces remarquables : Grand Murin, Murin à Oreilles échanquées, Murin de Bechstein, Barbastelle d'Europe

## Haute-Loire

### Domaine du Sauvage

- Nombre de soirées : 6
- Nombre de nuit d'enregistreurs : 8
- Nombre d'espèces : 16
- Indice d'activité acoustique : 141 contacts/heure
- Espèces remarquables : Grand Murin, Murin à Oreilles échanquées, Murin de Bechstein, Barbastelle d'Europe, Sérotine bicolore (place de chant).

### Mesures compensatoires à Borne

- Nombre de nuit d'enregistreurs : 5
- Nombre d'espèces : *en cours d'analyse*
- Espèces remarquables : *en cours d'analyse*

### Pourtours de la forteresse de Polignac

- Nombre de sortie de gîte : 1
- Nombre minimal de gîtes observés : 4
- Espèces remarquables : Vespère de Savi



## Recherche de gîtes

### Télémétrie pour rechercher la colonie de Grand Rhinolophes d'Aydat

En 2023, CSA a porté un projet de recherche de colonies de mise-bas d'espèces Annexe II via télémétrie. Les espèces ciblées étaient le Grand Rhinolophe dans les gorges de la Rhue (15) et sur le secteur de Volvic (63), et le Murin à oreilles échancrées dans le Val de Dore (63). Ces secteurs avaient été choisis à la suite d'observations récurrentes de ces espèces lors de précédentes études ou recherches (que ce soit en capture, détection ou recherche de gîte). Malgré les efforts déployés (3 sessions de recherche au mois de juillet pour un total de 10 points de capture), les espèces ciblées n'ont pas été capturées.

En 2024, comme suite à l'effondrement de la grange d'Aydat (63), en accord avec la DREAL AuRA (financeur), face à l'urgence de la situation, nous avons décidé de provisionner le restant de l'enveloppe dédiée à ce projet pour la recherche d'un éventuel gîte de report dans ce secteur. Une session de capture a donc eu lieu le 16 août, à Aydat. 3 Grands Rhinolophes ont été capturés, dont une femelle allaitante, laquelle a été équipée d'un émetteur. Celle-ci a été suivie pendant une semaine, grâce aux efforts d'une petite équipe de motivés composée d'une salariée et de trois bénévoles. En fin de suivi, la femelle a fini par nous conduire à Saint-Amant-Tallende. Néanmoins, aucun gîte n'a pu être découvert. La potentialité d'accueil étant très forte, des recherches complémentaires seront à effectuer dans ce secteur dès l'été prochain.

### Recherche de gîtes estivaux site Natura 2000 « Val d'Allier/Vieille-Brioude/Langeac »

Le site Natura 2000 FR 830 1074 "Val d'Allier / Vieille-Brioude / Langeac" a été désigné d'intérêt communautaire pour la présence, entre autres, de plusieurs colonies de reproduction de chiroptères dont le Grand Rhinolophe. Malgré un fort potentiel de gîtes et d'habitats de chasse, peu de colonies de parturition y étaient connues. En 2018, à Chilhac, une colonie mixte de Grand Rhinolophe et Murin à oreilles échancrées a déserté son gîte suite à un dérangement. La majeure partie des adultes s'est répartie sur deux autres gîtes connus mais 30 % de la colonie n'a pas été retrouvée. En 2019, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier (SMAT), animateur du site Natura 2000, a confié à Chauve-Souris Auvergne (CSA) la réalisation d'actions de prospection du bâti privé et communal à la recherche de gîtes, concentrées sur la partie nord du site. Ces prospections ont mené à la découverte de plusieurs gîtes estivaux,



notamment pour le Petit et le Grand Rhinolophe, et ont permis de cibler quatre hameaux à approfondir. En 2020, ces quatre hameaux ont été prospectés, menant à la découverte d'une importante colonie de parturition pour le Grand Rhinolophe, à Tapon. En 2022, le SMAT a confié à CSA l'amélioration des connaissances en matière de gîtes estivaux sur la partie sud du site Natura 2000. Ces investigations ont mené à la découverte de plusieurs gîtes estivaux, notamment une importante colonie mixte de Grand Rhinolophe et Murin à oreilles échancrées. Tous les bâtiments favorables n'ont pas pu être prospectés, ce qui suggérait que les connaissances en matière de gîtes restaient encore à affiner.

En 2024, le SMAT a confié à CSA la présente étude consistant à prospecter les bâtiments favorables qui n'avaient pas pu l'être en 2022. Pour ce faire, CSA a mené 4 soirées de prospections du bâti sur les secteurs de Lavoûte-Chilhac, Saint-Cirgues, Chilhac et Cerzat. Ces investigations ont mené à la découverte de plusieurs gîtes estivaux, notamment à une importante colonie de Grand Rhinolophe à Chilhac, et ont ainsi confirmé le potentiel d'accueil du site Natura 2000 pour les espèces considérées comme prioritaires. La colonie est estimée à **200 individus**, ce qui constitue pour cette année l'effectif recensé le plus peuplé pour l'espèce sur le site. Ce gîte devra être intégré en 2025 au comptage estival en simultané des Grands Rhinolophes du Haut-Allier pour obtenir un décompte exact des individus, évaluer le statut de la colonie (parturition à confirmer) et intégrer cet effectif à la population recensée lors du comptage simultané annuel des colonies de Grand Rhinolophe du Haut-Allier.



# Suivis des gîtes artificiels

## Vallée du Fossat (63)



Figure 2 : Installation de nouveaux gîtes artificiels en milieu rocheux dans l'ENS de la vallée du Fossat (A.Neau, 2024).

Après un remarquable taux d'occupation des gîtes artificiels de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la vallée du Fossat par les chauves-souris en 2018, une nette baisse est observée depuis. En 2023 et pour la première fois depuis le début du suivi, aucune trace d'occupation des gîtes par les chauves-souris n'a été observée. **En 2024, de nouveaux gîtes artificiels ont été installés dans l'ENS** afin d'homogénéiser le nombre de gîtes par sous-secteurs et d'ajouter une « grappe » de gîtes en milieu rocheux (comme c'est le cas dans les réserves naturelles nationales du massif du Sancy). Au total, l'ENS compte à présent 56 gîtes artificiels répartis en 8 « grappes ». En 2024, **seul un gîte a présenté des traces de fréquentation par les chauves-souris (présence de guano)**. Au total, une part de **57% des gîtes a été occupée par la faune** cet été 2024. 48% des gîtes

occupés l'ont été par des micromammifères, 5% par des oiseaux, 4% par des hyménoptères et enfin 2% par les chiroptères.





Figure 3 : Murin de Bechstein observé en juillet 2024 dans la RNN « Chastreix-Sancy » (A.Neau, 2024).

## Sancy (63)

Le bilan des suivis de 2011 à 2024 des gîtes artificiels des réserves naturelles nationales (RNN) du massif du Sancy est satisfaisant. Les observations de cette année montrent une baisse du taux d'occupation des gîtes artificiels (pourcentage de gîtes occupés au moins une fois par les chiroptères au cours de l'année) pour la RNN « Vallée de Chaudefour » et une augmentation de ce taux pour la RNN « Chastreix Sancy ». En 2024, le taux d'occupation par les chiroptères sur l'ensemble des gîtes artificiels des RNN du massif du Sancy s'élève à 57 %. Ce taux est stable depuis plusieurs années. Deux espèces ont été observées pour la première fois dans des gîtes artificiels de la RNN « Chastreix-Sancy » lors du suivi 2024 : **le Murin de Bechstein** (1 individu) et **le Grand Murin** (2 individus). Il est encore trop tôt actuellement pour en déduire des hypothèses, ces observations pouvant être influencées par des conditions météorologiques exceptionnelles.



Figure 4 - Murin de Bechstein observé dans un gîte artificiel de la parcelle forestière de Nieudan (V. Louis, 2024)

## Nieudan (15)

Dans le cadre du suivi des mesures compensatoires des travaux de réaménagement d'une route départementale, Chauve-Souris Auvergne réalise depuis plusieurs années le suivi de l'occupation de gîtes artificiels installés sous un viaduc et dans une parcelle forestière laissée en libre évolution sur la commune de Nieudan. Les suivis réalisés en 2024 ont permis de belles observations. Sous le viaduc, **1 individu d'Oreillard indéterminé**, puis **1 individu de Pipistrelle indéterminée** ont été observés dans le même gîte à deux dates différentes. Dans la parcelle forestière, 9 gîtes (soit 41% des gîtes) ont été occupés au moins une fois par des chauves-souris. Il s'agit de **la plus forte occupation relevée depuis le début du suivi**. Au total, **8 individus de chauves-souris** ont été observés en 2024 dans la parcelle forestière : 2 individus de **Pipistrelle indéterminée** et 6 individus de **Murin de Bechstein**. C'est la



première année depuis le début du suivi que le Murin de Bechstein est observé.

## Vie du réseau



### Animation du Plan Régional d'Actions en faveur des chiroptères (2021-2026)

Cette année encore, Chauve-Souris Auvergne a assuré son rôle de co-animateur du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères d'Auvergne-Rhône-Alpes sur la partie auvergnate, la LPO AuRA remplissant ce rôle en ex-région Rhône-Alpes.

## Conservation

### Ouvrages d'art

Cette année encore, le partenariat avec le service Ouvrages d'art du Conseil Départemental 63 a été reconduit. 5 ouvrages ont été diagnostiqués dans le Puy-de-Dôme. Le Conseil Départemental 03 nous a également sollicités et 3 diagnostics ont ainsi été réalisés.

### Bâtiments

#### *Bâtiments d'habitations*

En 2024, les salariées de Chauve-Souris Auvergne ont apporté leur appui technique à Christophe Borel (écologue indépendant) sur plusieurs immeubles concernés par d'importants travaux de rénovation énergétique et/ou de démolition, à Clermont-Ferrand. L'objectif était d'augmenter la pression d'observation pour localiser d'éventuels gîtes à chiroptères. En effet, les immeubles présentent un fort potentiel d'accueil pour de nombreuses espèces,



rendant l'observation simultanée de toutes les façades et étages parfois difficile, raison pour laquelle le déploiement d'importants moyens humains est nécessaire. Pour chacun de ces bâtiments, une rentrée de gîte a été réalisée à plusieurs observateurs, chacun d'eux positionnés à un angle du bâtiment. Les **gîtes en immeuble (et en bâti urbain au sens large) passant souvent inaperçus, c'est une thématique sur laquelle il y a un réel besoin d'amélioration des connaissances** : aussi, n'hésitez pas à ouvrir l'œil au lever et coucher du soleil ! Si vous voyez des chauves-souris rentrer ou sortir d'un bâtiment, qu'il soit déjà en cours de travaux ou non, c'est une donnée précieuse pour la conservation des espèces et de leurs habitats. Aussi, n'hésitez pas à nous faire remonter vos observations afin que nous puissions les porter à connaissance des aménageurs et services de l'Etat.

### *Bâtiments d'usine hydro-électrique*



En fin d'année 2023, EDF Hydro a fait appel à Chauve-Souris Auvergne dans le cadre d'un projet de sécurisation d'une cavité située sous le poste haute tension (HT) d'une centrale hydroélectrique et connue depuis 2014 pour abriter des chauves-souris (a minima en périodes d'hibernation et de mise bas). En 2024, l'association a réalisé une étude de la fréquentation saisonnière du site par les chauves-souris et réalisé un accompagnement technique à maîtrise d'ouvrage pour proposer des mesures d'évitement, réduction et compensation à mettre en œuvre dans le cadre de ces travaux, à valider par les services instructeurs.

Figure 5 - Maternité de Petit Rhinolophe présente dans le site d'EDF Hydro

## Veille environnementale

Comme chaque année, nous effectuons une veille environnementale, notamment en surveillant l'actualisation des enquêtes publiques à l'échelle des quatre départements auvergnats. Cette veille a pour objet de s'assurer de la bonne prise en compte des enjeux chauves-souris dans le cadre des projets pouvant



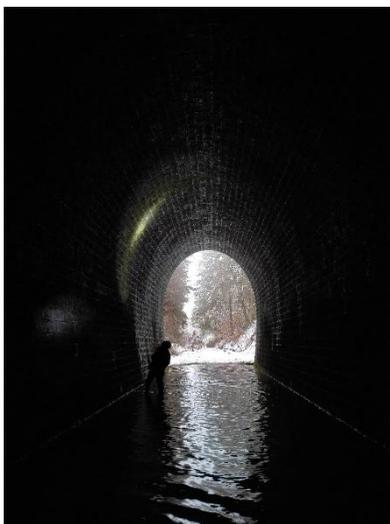
avoir un impact sur ce groupe d'espèces. Cette année, Chauve-Souris Auvergne a contribué à une meilleure prise en compte des chiroptères dans plusieurs projets, notamment :

### *Projet InspiRe – Métropole de Clermont-Ferrand*

Le projet « Inspire » a pour but la restructuration du réseau de transport public de la métropole dans un objectif d'améliorer l'accessibilité et le respect de l'environnement. Ce projet vise la plantation de nombreux linéaires d'arbres, mais également l'abattage d'arbres existants. Avec d'autres associations, Chauve-Souris Auvergne a participé à une réunion de concertation avec des élus de la métropole afin qu'une meilleure prise en compte des enjeux chiroptères sur certains alignements d'arbres puisse être mise en place.

### *Voies vertes Combrailles et Allier*

Le Conseil régional a pour projet la réalisation de deux nouvelles vélos-routes voies vertes : une dans l'Allier reliant dans un premier temps Nérès à Moulins et dans un second temps Moulins à Dompierre ; et une dans le Puy-de-Dôme, dans les Combrailles. Ces deux itinéraires incluent des passages dans plusieurs tunnels. La région a ainsi contacté l'association afin d'obtenir des informations quant à d'éventuels enjeux d'ores et déjà connus par CSA. Une réunion de concertation a été réalisée afin de cibler les tunnels à éviter en raison d'enjeux trop importants (tunnel de la Cellette notamment) et ceux dont les enjeux sont à étudier.



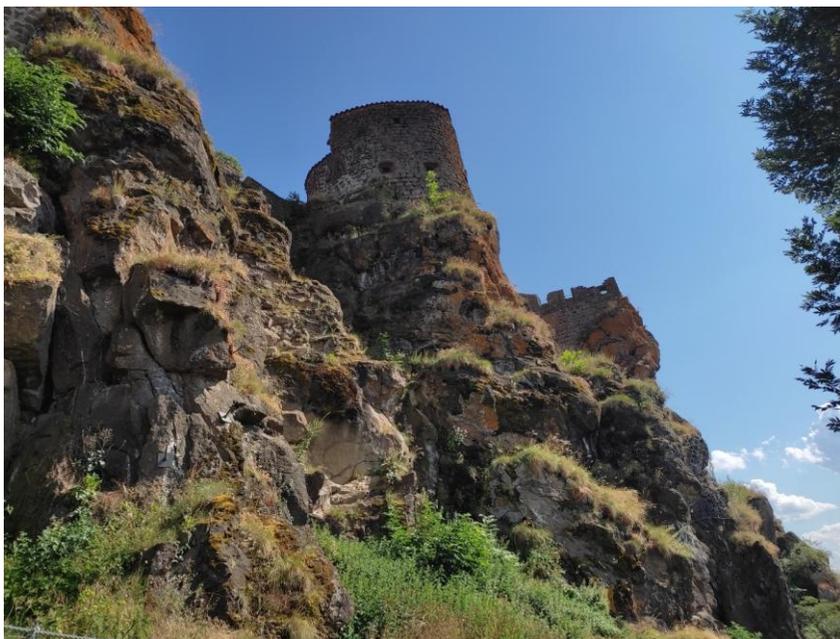
### *Voie verte vers le Mont-Gerbier de Jonc*

Le Conseil régional a pour projet la réalisation d'une nouvelle vélo-route voie verte en Haute-Loire permettant de relier le Mont-Gerbier de Jonc/le Mézenc au Puy-en-Velay. Cet itinéraire incluant plusieurs passages dans des tunnels, certains avec une présence de chiroptères déjà relevée par l'association, Chauve-Souris Auvergne a déposé un commentaire dans le cadre de l'enquête publique ouverte sur cette thématique. La région a suite à cela contacté l'association afin d'obtenir des informations quant à d'éventuels enjeux et données d'ores et déjà connus par CSA. Deux réunions de concertation ont été réalisées afin de cibler les tunnels à éviter en raison d'enjeux trop importants et ceux dont les enjeux sont à étudier. De plus, l'association a porté à connaissance des acteurs l'importance d'étudier la période de regroupement automnal (sur les tunnels notamment),

Figure 6 : Suivi hivernal lors de l'hiver 2024/2025 sur le tunnel de Présailles, un des tunnels évités par la voie verte en raison des enjeux chiroptérologiques en présence (A.Neau)



ainsi que la potentialité de gîtes utilisables dans les viaducs et les murs de soutènement, enjeux qui n'avaient pas été pris en compte par la région à l'initial du projet. La région a ainsi pu faire faire les études nécessaires concernant ces enjeux et adapter son projet.



### *Concertation pour le projet de mise en lumière des remparts et falaises de la forteresse de Polignac*

En 2024, l'Association Nationale pour la Préservation du Ciel et de l'Environnement Nocturne a porté à connaissance de CSA un important projet d'éclairage de la forteresse de Polignac. Cette forteresse se situe sur un piton rocheux qui possède de nombreux gîtes utilisables par les chiroptères fissuricoles et rupestres. Un pré-diagnostic a été mis en place avec l'ANPCEN sous la forme d'une soirée de prospection crépusculaire sur le pourtour de la forteresse. Cette prospection a permis de mettre en évidence l'usage des remparts et falaises pour au moins 4 gîtes estivaux. Lorsque l'espèce a pu être confirmée en sortie de gîte, il s'agissait du Vespère de Savi. CSA a donc entrepris avec le CEN Auvergne, France Nature Environnement, l'ANPCEN, le CPE Polignac et la LPO un travail important de concertation avec la commune, le syndicat d'énergie, les services de l'état, la DDT 43 et la préfecture de Haute-Loire afin d'essayer de concilier le projet aux enjeux espèces protégées en présence. Cette concertation se continuera sur 2025.

Figure 7 : Une des vues sur les falaises et remparts de la forteresse de Polignac, où des fissures sur les remparts sont utilisés pour le gîte du Vespère de Savi (A.Neau, 19/07/2024)

Figure 8 : Un Vespère de Savi dans son gîte en fissure (CSA)



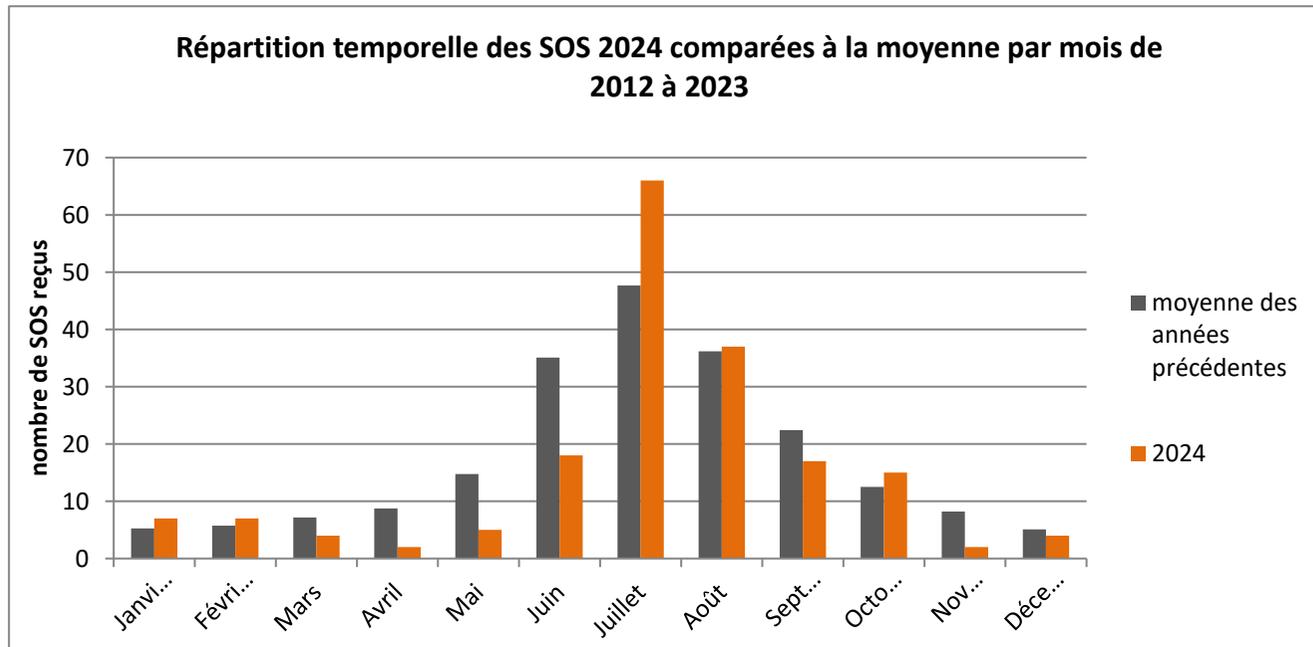
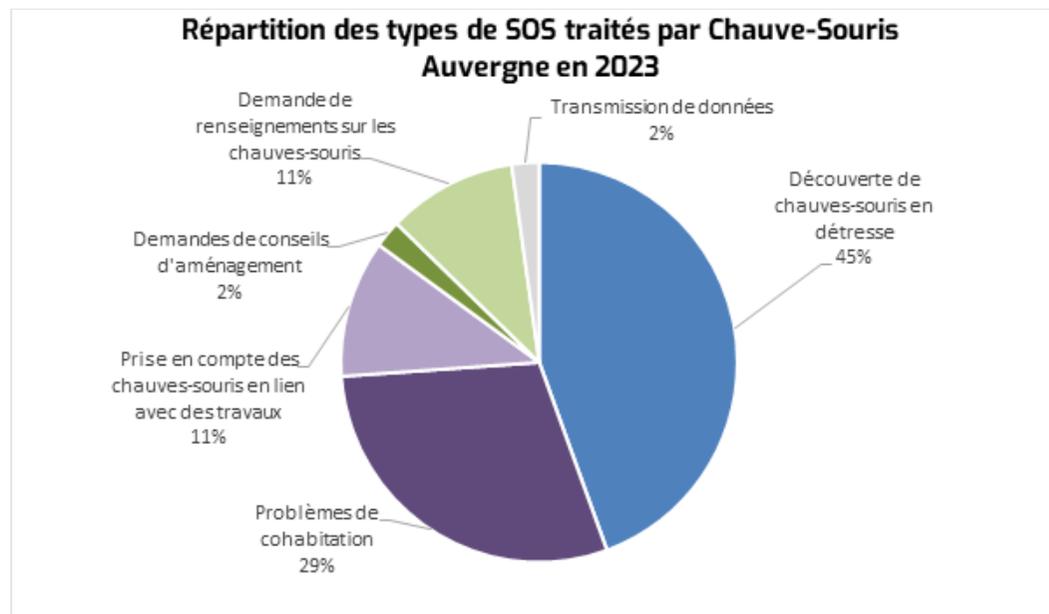
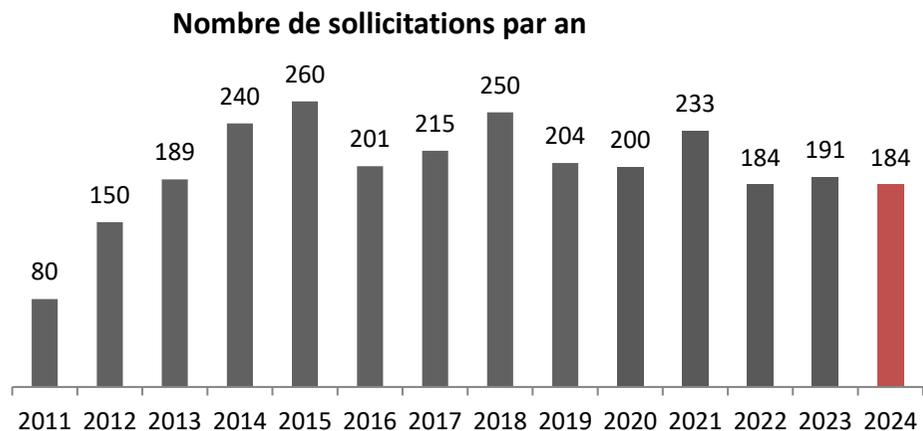
## Refuge pour les chauves-souris

En 2024, nous comptons **2** nouveau refuge pour les chauves-souris en Auvergne. Ce qui porte à **51** le nombre de sites conventionnés dans le cadre du dispositif Refuge.

## Médiation chiroptères

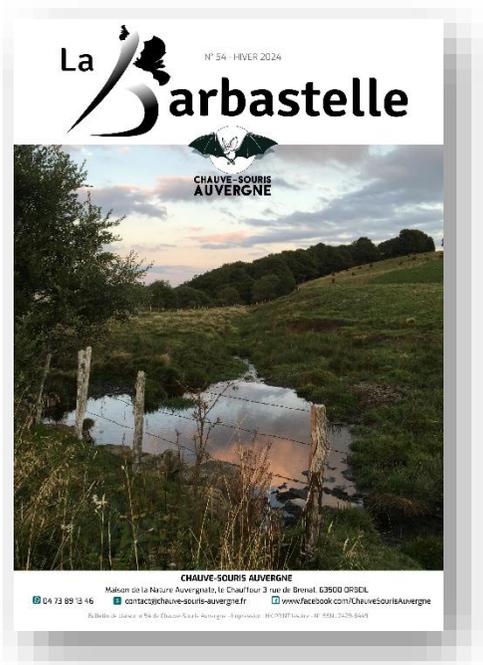
En 2024, Chauve-Souris Auvergne a reçu **184 sollicitations** de particuliers via les SOS.





## La Barbastelle

Comme chaque année, Chauve-Souris Auvergne publie 2 bulletins associatifs par an nommé « La Barbastelle ». En 2024, sont parus les numéros 54 et 55.



## 42<sup>ième</sup> colloque francophone de mammalogie

A l'occasion des 20 ans du Groupe Mammalogique d'Auvergne et des 30 ans de Chauve-Souris Auvergne, les deux associations se sont associées à la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères pour organiser **le 42<sup>o</sup> colloque francophone de mammalogie**. Cet événement a mis à l'honneur tous les mammifères terrestres, qu'ils soient volants ou non, autour du thème évocateur : « **Des mammifères et des arbres** ».



Le colloque s'est tenu **les samedi 12 et dimanche 13 octobre** à l'**Espace Conchon, à Clermont-Ferrand**, et a rencontré un franc succès en affichant rapidement complet. **Au total, 160 personnes se sont déplacées pour au moins une journée de l'événement. Les intervenants sont venus de toute la France et même du Québec pour proposer 20 interventions, toutes plus intéressantes les unes que les autres.**

## Sensibilisation - communication

Cette année, nous avons échangé avec **plus de 34 structures**. Au total, **38 interventions de sensibilisation** ont été effectuées **entre janvier et décembre 2024**, soit 6 animations scolaires, 30 animations grand public et 2 stands. Au total, plus de **1260 personnes ont été sensibilisées aux chauves-souris par l'association en 2024 !**

### Animations grand public

Cette année, 6 animations ont été effectuées en co-animation

- 3 avec le Pays d'Art et d'Histoire de Billom ;
- 1 avec la LPO ;
- 1 avec Mme Grenouille
- 1 avec le Groupe Mammalogique d'Auvergne



## Animations scolaires et centres de loisirs

En 2024, l'association est intervenue auprès d'environ 200 enfants lors d'animations scolaires.



## Médias

La **page facebook** est suivie par environ 3 551 personnes début 2025 (contre environ 3 250 au début 2024).

L'association est maintenant sur Instagram. En 2024, 296 personnes suivent le compte de l'association, 25 postes ont été publiés.

L'association est passée 3 fois à la radio dont une rediffusion d'un interview sur une autre fréquence.





# ASSEMBLEE GENERALE 2025

## Au programme :

- ✓ Bilan moral
- ✓ Bilan d'activités
- ✓ Bilan financier
- ✓ Election du Conseil d'Administration

**Samedi 26 avril 2025 à 10 h**  
**A la Salle des fêtes d'Orbeil (63)**  
63500 Orbeil

*L'après-midi, après l'assemblée, nous vous proposons de visiter les nouveaux locaux de l'association et de faire le tour des aménagements possibles à faire dans le domaine pour favoriser l'accueil des chauves-souris. Prévoyez de quoi partager un repas le midi.*

L'**Assemblée Générale** est LE moment pour **devenir administrateur...** Alors n'hésitez plus et tentez l'aventure ! Vous pouvez présenter  **votre candidature soit par mail**, soit directement lors de l'Assemblée générale.

*Nous vous rappelons que seuls les adhérent(e)s à jour de leur cotisation pour l'année civile 2024 peuvent prendre part aux votes de l'Assemblée Générale.*

